

FORMATION «CAP TOURNAGE EN CERAMIQUE»

PRÉ- ECHÉANCIER 2026 DES FORMALITÉS D'INSCRIPTION

Les dates des étapes seront confirmées sous quinzaine (soit mi-février 2026)

**De février à
Mi-août 2026**

Pour financer votre formation :

Pour bénéficier d'un financement de votre cursus de formation, vous pouvez :

- Demander un [financement individuel à votre région](#) (vérifier les conditions d'éligibilités avec votre conseiller France Travail).
- Si vous êtes demandeur.se d'emploi, solliciter un rendez-vous auprès de votre conseiller.ère (France Travail, [Mission locale](#), [CIDFF](#) - Centre d'information des Droits des Femmes et des Familles, CAP emploi - pour les personnes en situation de handicap) afin de lui présenter votre projet professionnel et de formation et étudier avec elle/lui les financements possibles.
- Mettre en place le dispositif « [Transition-Pro](#) ».
- Si vous avez un statut professionnel ouvrant des droits à la formation, votre OPCO référent pourrait financer une part du temps de formation.
- Vous pouvez aussi avoir un financement sur fonds propres.

Personne ressource :

Imane EL FAKKAKE, assistante de formation, Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit, 04 75 50 50 85 ou assistanteformation@maisondelaceramique.fr



Pour les candidat.e.s en situation de handicap:

La céramique est un métier qui comporte un haut niveau de pénibilité mais il peut être accessible aux personnes en situation de handicap, c'est pourquoi nous adhérons à la démarche inclusive H+ de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Vous pouvez trouver des informations sur la page dédiée de notre site :

<https://www.maisondelaceramique.fr/formation/h/#page-content>

Notre Référente H+ : Marion BOISJEOL, Responsable de formation

Tel 04 75 50 50 84 ou 04 75 50 20 98 - Mail : formation@maisondelaceramique.fr

**En présentiel
17 février 2026
10h-12h**

**En distanciel
17 février 2026
14h-15h**

**Se référer aux
documents
téléchargeables
sur le site**

Informations collectives sur inscription

- en présentiel à L'Atelier Terre, 97 rue des Reymonds 26220 Dieulefit
- en distanciel sur inscription également.
- Informations sur les métiers de la céramique, leurs conditions d'exercice et le fonctionnement du réseau professionnel
- Visite des locaux de la formation
- Modalités des divers financements
- Information sur les dispositions personnelles à prendre par chaque candidat.e concernant son installation à Dieulefit durant le temps de la formation
- **Nous proposons, pour les candidat.e.s éloigné.e.s géographiquement, une session en distanciel (inscription obligatoire).**

Cet entretien est au bénéfice des candidat.e.s mais ne constitue pas une condition d'entrée.

**Candidater à la
formation**

Rappel des pré-requis pour le/la candidat.e : Débuter dans la technique du tournage, être porteuse/porteur d'un projet de production basée sur le tournage en céramique. Le/la candidat.e doit avoir une motivation profonde, posséder une sensibilité manuelle et artistique et être prêt.e à un investissement personnel, mental et physique important..

Le CAP étant un apprentissage des bases techniques du métier , nous **n'avons pas d'attente préalable sur des compétences au tournage.**

**De fin février
à mi mars 2026**

Si vous êtes demandeur.se d'emploi au moment de la candidature et résidant en Région Auvergne Rhône Alpes, votre conseiller.ère FT devra enregistrer votre candidature à la formation sur l'application [MaFormationMonEmploi](#).

CLÔTURE DES CANDIDATURES

ET DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS : 25 Mars 2026

Les dossiers peuvent être déposés « au fil de l'eau » jusqu'à cette date.

Le dossier se compose :

- D'une **lettre de motivation** expliquant l'intérêt du/de la candidat.e à faire la formation et développant une présentation sommaire de son projet professionnel ainsi que les céramistes qu'il/elle connaît et font référence
- D'un **CV** présentant de façon détaillée l'ensemble des formations et parcours hors et en céramique du/de la candidat.e.
- D'un **dossier photos** (de **4 à 10 pages maximum**) présentant, si elles existent, des réalisations exécutées par le/la candidat.e (réalisations personnelles). Les photos du dossier doivent être si possible légendées : format, matériau(x), technique(s)...
- D'un dossier dédié (de **4 à 10 pages maximum**), dans lequel la/le candidat présentera en détail son projet professionnel : production envisagée, lieu d'installation, équipement prévu, photos de l'atelier et du matériel si déjà existant(s), le potentiel clientèle du secteur choisi, ainsi qu'un budget prévisionnel (simple), qui permettra d'appréhender les perspectives d'installation et de lancement de l'activité, si possible sur 3 ans.
Ce dossier a pour objectif de permettre au jury de sonder la connaissance du candidat sur le métier et le domaine d'activité. Il contribue à évaluer l'aspect professionnel du projet mais n'engage pas formellement le candidat à le réaliser « au pied de la lettre », toutes ces données pouvant évoluer avec la formation.

Le dossier constitué au format PDF doit être envoyé par mail ou depuis une plateforme de transfert de gros fichiers

Tous les documents composant le dossier doivent être assemblés en un seul PDF.

➤ **Doit nous parvenir au plus tard le 24 Mars 2026**

DATES LIMITES DE RECEPTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

La version numérique doit nous parvenir au plus tard le 25 Mars 2025

L'envoyer à formation@maisondelaceramique.fr

Via une plateforme de téléchargement (type [wetransfer](#) par exemple)

**01 avril 2026
(à confirmer)**

Test n° 1 : Présélection sur dossier
(cf « le livret du candidat »)

**14 et 15 Avril 2026
(à confirmer)**

Test n° 2 : Sélection lors d'un entretien avec le jury
(cf « le livret du candidat »)
Le résultat sera communiqué par mail, dans les 72h suivantes

**20 Avril 2026
(à confirmer)**

Communication des résultats du jury

Liens et ressources vers la profession :

- Le Collectif National des céramistes : <http://www.collectif-ceramistes.org/>
Pour trouver :
 - L'ensemble des associations régionales du territoire et les professionnel.e.s
 - Le calendrier des marchés potiers 2024, occasion de rencontrer des professionnel.e.s
 - Des informations précises sur les bonnes pratiques économiques, environnementales et sociales
 - L'actualité du métier
 - etc.
- Les Ateliers d'Art de France : <https://www.ateliersdart.com/>
Partenaire de la formation, les Ateliers d'Art de France est le syndicat professionnel représentatif des métiers d'art. Il fédère plus de 6 000 artisans d'art, artistes de la matière et manufactures d'art, ainsi que 125 associations.
- L'association D'Argiles, potiers de Rhône Alpes, partenaire de la formation : <https://www.dargiles.org/>, pour trouver les professionnel.e.s (adhérents) de la région.
- Faire argile : <https://www.faireargile.fr/>
Dans le contexte de déséquilibre planétaire (...) encourager la société à conclure une alliance nouvelle avec l'avenir (...).

Date prévue de début de formation :

Le 16 septembre 2026 (à confirmer)

Date prévue de fin de formation :

Le 3 juin 2027 (à confirmer)

Durée de la formation :

1200 heures / 168 jrs (à préciser) / 10 mois

Durée des stages en entreprise :

210 heures, soit 6 semaines

Le statut requis à votre entrée en formation :

En fonction du financement du parcours de formation qui doit être établi au plus tard début août 2026

**LA FORMATION SE DERoule À :
LA MAISON DE LA CÉRAMIQUE DU PAYS DE DIEULEFIT, à Dieulefit (26)
POUR ALLER PLUS LOIN :**

N'hésitez pas à les consulter sur notre site

<https://www.maisondelaceramique.fr/formation/cap-tournage-en-ceramique/>

H+

<https://www.maisondelaceramique.fr/formation/h/>

poser vos questions à

assistanteformation@maisondelaceramique.fr

POUR VOS ENVOIS OU DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS :

Marion BOISJEOL, Directrice pédagogique et référente H+
ou Imane EL FAKKAKE, assistante administrative formation

Maison de la Céramique
Rue des Reymonds, Parc de la Baume
26220 DIEULEFIT

Email :
assistanteformation@maisondelaceramique.fr

Site : www.maisondelaceramique.fr

Tel 04 75 50 50 85